

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°2023.16  
ARRÊTÉ DE CIRCULATION**

**Le Maire de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 à L. 2213-4 concernant les pouvoirs de police de la circulation du maire ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés ministériels subséquents ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande de TEAM RESEAU, représentée par Madame Valérie BROSSE, en date du mercredi 12 avril, pour la mise en sécurité des travaux prévus, terrassement et pose d'un coffret ENEDIS et branchements électrique, rue de l'Union à la Barre en Ouche ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, la portion de voie concernée par le stationnement et le dépassement rue de l'Union, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

**ARRÈTE**

**Article 1** : Du mardi 2 mai 2023 et pour une durée de 30 jours, le stationnement et le dépassement seront interdits sur cette zone pour les véhicules légers et poids lourds. La circulation sera alternée manuellement pas l'entreprise.

**Article 2** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - sera mise en place à la charge de la Commune de Mesnil-en-Ouche.

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la mairie déléguée de La Barre en Ouche et sur le site de la manifestation.

**Article 4** : Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

**Article 5** : Monsieur le Maire de Mesnil-en-Ouche, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure, l'Agence Routière Départementale de Brionne et le Représentant de TEAM RESEAUX sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure ;
- M. le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de l'Eure ;
- M. le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Brionne ;
- M. le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- M. le Représentant de TEAM RESEAUX.

Fait à Mesnil-en-Ouche, le 12 avril 2023,

Le Maire délégué

Bernard VANDOOREN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'une récuse pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et sa publication.

*Contraire à l'ordre public ou à l'ordre moral*  
*La Barre-en-Ouche*





## Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

**cerfa**  
N° 14024\*01

### Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Dénomination : TEAM RESEAUX

Adresse : 28 rue d'Avrilly

Code postal : 27000 Localité : EVREUX Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_ Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : 02.32.62.22.00 Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : valerie.brosse@teamreseaux.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_ Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : RUE DE L'UNION

Code postal : 27330 Localité : LA BARRE EN OUCHE - MESNIL EN OUCHE

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : \_\_\_\_\_

Description des travaux : Terrassement, pose d'un coffret ENEDIS, branchement électrique

Date prévue de début des travaux : 02 MAI 2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 02 MAI 2023

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Emplâtement sur chaussée  Largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_

Suppression de voie  Nombre de voie(s) supprimée(s) \_\_\_\_\_

(DAC\_P1\_V5\_v1.00)

Interdiction de :

**Circuler**

véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**

véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : \_\_\_\_\_ km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_ Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exhaustivité des informations fournies  Numéro d'affaire : \_\_\_\_\_

Fait à : EVREUX Le : 12 avril 2023

Nom : BROSSE Prénom : Valérie Qualité : \_\_\_\_\_

(DAC\_P2\_V5\_v1.00)



**SAMAIN Aurelia - Branchement neuf complet mono 12kva aero sout  
repris sur façade**

N° OSR : **22313853**

TEL : **0638677988**

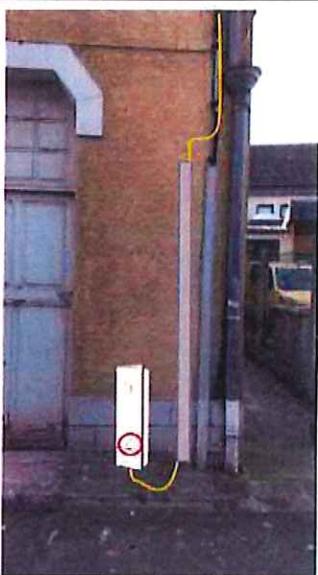
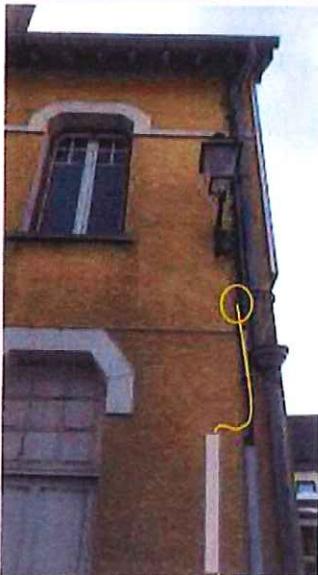
Adresse : **5 place de la mairie / TRAVAUX rue de l'union**

Commune : La barre-en-ouche

**Branchement neuf complet mono 12kva**

Longueur : **7 mètre(s)**

Longueur terrassement : **1 mètre(s)**



Pose d'un coffret cibe.

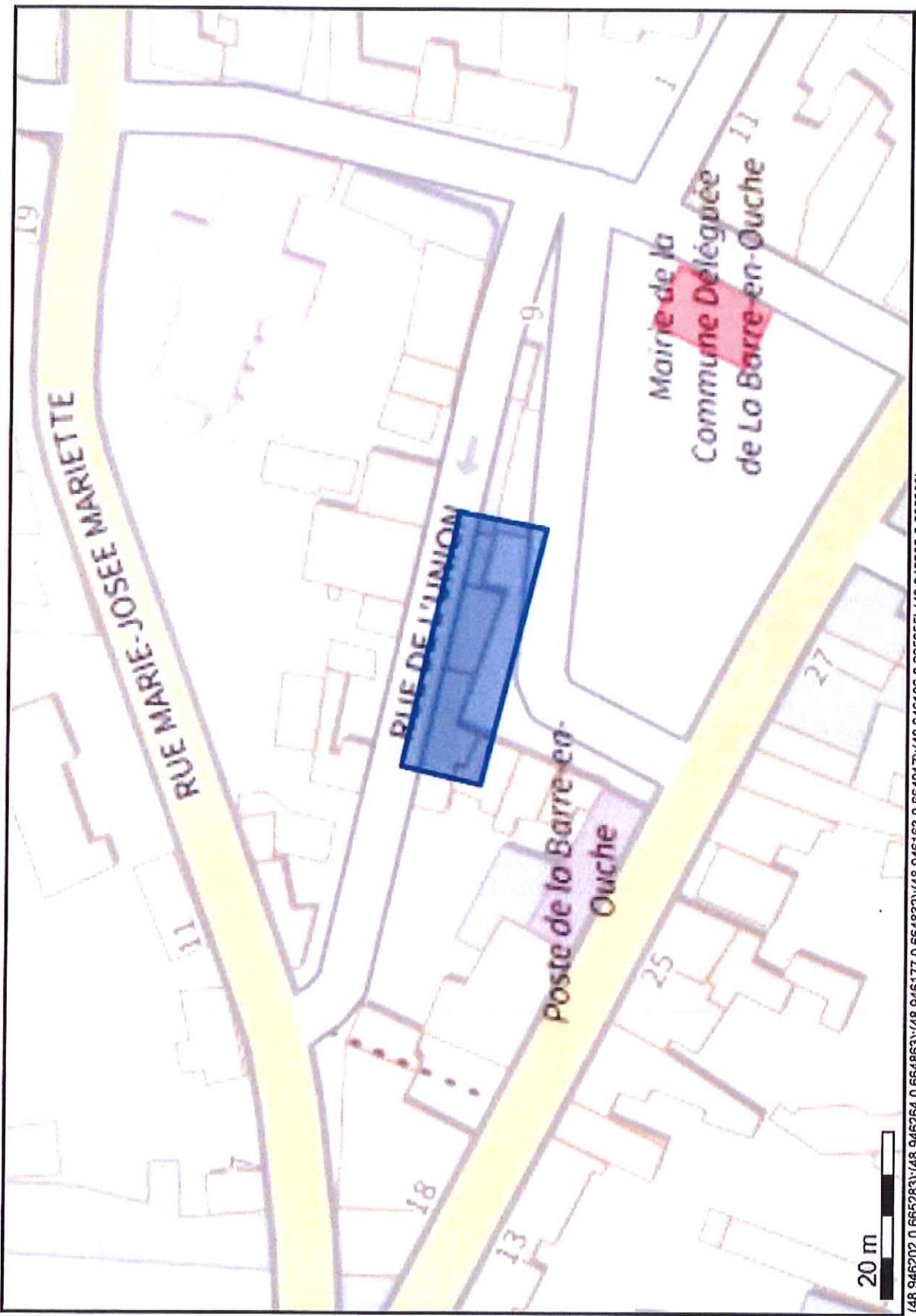
Pose d'un câble HN 4x35 et un cable Prc 4X25 entre le coffret et le réseau.

Pose d'un câble HN 2x35 dans le fourreau du client.

Pose d'un panneau mono avec compteur linky et disjoncteur 60a mono sur la gtl du client.

Raccordement sur t70





(48.946202 0.665283);(48.946264 0.664863);(48.946177 0.664832);(48.946163 0.664917);(48.946106 0.665255);(48.946202 0.665283);